



Luxembourg, le 21 mai 2021

**Circulaire n° 3999**

# Circulaire

## aux administrations communales

**Objet : Boîte à outils pour une égalité entre femmes et hommes au niveau local**

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

Instaurer et maintenir de manière constante une égalité entre les sexes au niveau local constitue l'une de mes priorités politiques, non seulement en ma qualité de ministre de l'Égalité entre les femmes et les hommes, mais aussi en tant que ministre de l'Intérieur.

Bien que le droit à l'égalité est garanti par la Constitution et que les dispositions légales et réglementaires applicables ne tolèrent pas une quelconque discrimination, il n'en reste pas moins que nombreux sont les domaines de la vie où règnent encore des déséquilibres significatifs entre les sexes : les choix professionnels, les postes à responsabilité, l'éducation et la garde d'enfants et les loisirs n'en sont que quelques exemples.

Le défi des politiques d'égalité est aujourd'hui de tout mettre en œuvre pour que l'égalité en droit devienne une réalité de fait, vécue au quotidien par les citoyennes et citoyens. Or, la lutte contre l'inégalité entre les femmes et les hommes est menée tant aux niveaux international, européen et national que local.

En effet, je suis convaincue que les administrations communales jouent un rôle prépondérant en matière d'égalité, d'une part en tant qu'acteurs politiques locaux à proximité de la population et gestionnaires de services publics et d'autre part en tant qu'employeurs. Il est indéniable que les communes sont les partenaires par excellence pour faire avancer l'égalité entre les femmes et les hommes.

Afin d'impliquer les communes dans les efforts du gouvernement pour atteindre une égalité de fait entre les sexes et de faciliter l'action communale dans ce domaine, le ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes a élaboré une boîte à outils pour soutenir les communes dans la définition et la mise en œuvre de leurs politiques en faveur de l'égalité des sexes.

Certaines actions concrètes et durables n'impliquent pas d'augmentation des ressources humaines ou financières, mais ont le mérite d'être efficaces. Ceci est notamment le cas de la sensibilisation à l'égalité et à la lutte contre les stéréotypes, qui peuvent avoir un impact non négligeable sur la population dans sa globalité.

Je me permets de relever les trois domaines principaux sur lesquels la sensibilisation joue un rôle essentiel.

- **La lutte contre les stéréotypes de genre**

Celle-ci doit commencer dès le plus jeune âge : un catalogue de projets et d'actions de sensibilisation à destination des enfants et des jeunes adultes est consultable sur le site <https://www.rockmega.lu/>. Mes services en charge de l'égalité dans l'éducation sont également disponibles à se déplacer dans les écoles, maisons de jeunes ou autres structures des communes pour réaliser les activités souhaitées.

- **La lutte contre la violence domestique**

Malheureusement, il s'agit d'un fléau sociétal qu'il convient de combattre avec véhémence. Mon département a développé avec l'association sans but lucratif « Ecole du théâtre » un nouveau projet de théâtre de prévention qui sera proposé à l'ensemble des communes pour sensibiliser la population locale à la problématique. La première de cette pièce, à laquelle vous serez invité-e très prochainement, aura lieu le 3 juillet 2021 au Théâtre des Capucins.

- **L'égalité entre les femmes et les hommes**

L'égalité peut être promue à des niveaux différents : la promotion de l'entrepreneuriat féminin et de l'éducation sexuelle et affective en font partie.

Un autre moyen de promotion de l'égalité peut être celui d'aborder des « tabous » comme la menstruation<sup>1</sup>. Dans ce contexte, je tiens à vous informer du projet en annexe, connu sous le nom *Struggirls*, mis sur pied par trois jeunes étudiantes, initié pour lever le tabou autour de la menstruation. Il est important de rompre le silence sur ce sujet et je vous invite à montrer votre soutien respectivement en passant une commande de distributeur de tampons et de bandes hygiéniques ou en affichant ou distribuant le dépliant de sensibilisation.

En cas de besoin, le ministère de l'Egalité entre les femmes et les hommes se tient à votre disposition afin de vous conseiller dans vos démarches et réalisations de projets en matière de sensibilisation.

Pour conclure, l'égalité entre femmes et hommes ne pourra être atteinte qu'avec un effort collectif dans un but commun : rendre notre société plus égalitaire. Afin d'y parvenir, chaque petit geste compte.

Finalement, je vous invite à consulter le site <https://megacommunes.lu> qui informe sur la situation en matière d'égalité dans votre commune et qui offre des conseils et bonnes pratiques adaptés à vos besoins.

Je vous prie d'agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, mes salutations les plus distinguées.

La Ministre de l'Intérieur,  
La Ministre de l'Egalité entre les femmes et les hommes,



Taina Bofferding

<sup>1</sup> A titre d'information, le 28 mai a été consacré « Journée mondiale de l'hygiène menstruelle » depuis 2014.